

DOSSIER : 200727 055451 02
Bordereau : 1
N° travail : 024102
Date d'édition : 02/09/2020



§ Identification du point de prélèvement
Nom : Commune de CHANCIA UGE : 28 - ADD.COMM. DE CHANCIA Installation : 147 - SOUS LA ROCHE PSV : 166 SORTIE STATION

Commune de CHANCIA
Mairie
01590 CHANCIA

§ Payeur : Commune de CHANCIA

Date de prélèvement : 19/08/2020	Date de réception : 19/08/2020 15:00	Date de début d'analyse : 19/08/2020
----------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------

§ Type d'eau : T2
Localisation exacte : M. REVAIS - 12 rue de Bellevue - cuisine
§ Type visite : P2
§ Type analyse : P2
§ Motif prélèvement : Contrôle sanitaire prévu par l'A.P.
Préleveur : PETITJEAN Franck (LDA39)
Observations préleveur : Néant
Heure de prélèvement : 11:15

L'analyse des paramètres terrain est effectuée par le préleveur.

@ Prélèvements réalisés selon la norme FD T90-520 par le LDA39 couverts par l'accréditation COFRAC

Paramètres	Résultats	Unités	Limites de qualité	Références de qualité
Paramètres de terrain				
@ Chlore libre <i>méth. int. DPD au comparateur</i>	0.28	mg/L Cl ₂		
@ Chlore total <i>méth. int. DPD au comparateur</i>	0.30	mg/L		
Température de l'eau <i>Electrométrie</i>	17.8	°C		
@ pH mesuré à la température de l'eau <i>NF EN ISO 10523</i>	7.4	pH		
Paramètres microbiologiques				
@ Microorganismes revivifiables à 36°C <i>NF EN ISO 6222</i>	2	n/mL		
@ Microorganismes revivifiables à 22°C <i>NF EN ISO 6222</i>	8	n/mL		
@ Coliformes totaux <i>NF EN ISO 9308-1 (2000 abrogée)</i>	<1	n/100mL		<1
@ Escherichia coli <i>NF EN ISO 9308-1 (2000 abrogée)</i>	<1	n/100mL	<1	
@ Enterocoques intestinaux <i>NF EN ISO 7899-2</i>	<1	n/100mL	<1	
@ Spores anaérobies sulfito-réducteurs <i>NF EN 26461-2</i>	<1	n/100mL		<1

DOSSIER : 200727 055451 02
Bordereau : 1
N° travail : 024102
Date d'édition : 02/09/2020

Paramètres	Résultats	Unités	Limites de qualité	Références de qualité
Paramètres physico-chimiques				
@ Turbidité NF EN ISO 7027-1	<0.20	NFU	<1.01	<0.51
@ Conductivité corrigée à 25°C NF EN 27888	449	µS/cm		entre 200 et 1100
Température de mesure Electrométrie	21.1	°C		
Couleur Evaluation sensorielle	0	qual.		
Odeur Evaluation sensorielle	0	qual.		
Aspect Evaluation sensorielle	0	qual.		
@ Azote ammoniacal (NH4) NF T 90-015-2	<0.01	mg NH4/L		<0.1
@ Nitrites (NO2) NF EN 26777	<0.01	mg NO2/L	<0.1	
@ Chlorures NF EN ISO 10304-1	6.0	mg Cl/L		<250
@ Nitrates (NO3) NF EN ISO 10304-1	4.7	mg NO3/L	<50	
@ Sulfates NF EN ISO 10304-1	2.8	mg SO4/L		<250
@ Titre hydrotimétrique NF T 90-003	23.6	°f		
@ Carbone Organique Total NF EN 1484	0.97	mg C/L		<2
@ TAC-(Titre alcalimétrique complet) NF EN ISO 9963-1	22.5	°f		

@ paramètre accrédité (ec) = en cours d'analyse N/A ou N.M. = non analysé ou non mesuré N.D. = non déterminé

☒ = non conforme aux limites

* = référence non satisfaite

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification.

Conclusion sur la conformité :

EAU CONFORME selon l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine pour l'ensemble des paramètres analysés.

DOSSIER : 200727 055451 02
Bordereau : 1
N° travail : 024102
Date d'édition : 02/09/2020

Paramètres	Résultats	Unités	Limites de qualité	Références de qualité
------------	-----------	--------	--------------------	-----------------------

*Toute demande de renseignements concernant ce prélèvement doit être adressée à l'ARS de Franche-Comté - UTSE 39
CS 60152 - 39015 LONS LE SAUNIER CEDEX - Tél. 03.84.86.83.46 - Fax : 03.81.65.58.65*

Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire organisé par l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté.
« Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande »

Autres destinataires :
ARS DE FRANCHE-COMTE - UTSE 39

Stéphanie Bassard
Signataire habilitée
Hydrologie



Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu ou échantillonné. Toutes les informations fournies par le client sont identifiées par le symbole §. Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable en cas d'information erronée.
La déclaration de conformité est couverte par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation. Sauf mention particulière présente sur le rapport, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au prélèvement et/ou au résultat pour déclarer ou non la conformité.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation et signalées ci-dessus par le symbole @. Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral d'EA.
Ce rapport complet annule tout rapport provisoire émis antérieurement.
Conformément aux dispositions de la loi sur la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès et rectification des informations vous concernant en contactant le LDA39.